

30 ans Conseil en biodiversité en Argovie - un exemple de la pratique



Tagung zur Biodiversitätsberatung: Bunte Vielfalt auf dem Landwirtschaftsbetrieb
Zollikofen, 10.11.2022



00 Contenu

01 Le modèle Labiola

02 Comment le modèle a été créé?

03 Qu'est-ce qui est organisé au niveau cantonal ?

04 Qu'est-ce qui est traité au niveau du projet de mise en réseau ?

05 Quelle est la procédure au niveau de l'exploitation ?

06 Qu'est-ce qui a pu être réalisé jusqu'à présent ?

07 Quels sont les facteurs de réussite et les obstacles ?



01 Le modèle Labiola

Idée directrice : Organiser la mise en réseau de manière à exploiter au mieux le potentiel de promotion de la biodiversité en tenant compte des possibilités d'une exploitation.

Points de repère :

- Conseil obligatoire au niveau de l'exploitation
- Approche: Implication de l'ensemble de l'exploitation
- Organisation: principe de subsidiarité, participation et volontariat
- Exigences minimales au niveau de l'exploitation



02 Comment le modèle a été créé?

à partir de 1984

protection de surfaces isolées de biotopes riches en espèces (surfaces à litière et prairies maigres)

-> Des exploitations situées dans des zones à haute valeur naturelle rencontrent parfois des problèmes d'exploitation ; malgré cela, la densité de surfaces de valeur est trop faible et la mise en réseau dans le paysage est insuffisante.

1991-1994

Projet pilote "Paysage rural naturel du Fricktal".

-> soutien des exploitations par conseils tenant compte des conditions de l'exploitation

> 1994

Institutionnalisation et extension à tout le canton



03 Qu'est-ce qui est organisé au niveau cantonal?

- Concept cantonal de mise en réseau
- Direction du projet (Landwirtschaft Aargau, Abteilung Landschaft und Gewässer, mandataires externes)
- Directives de projet (définition des types d'objets et des mesures de mise en réseau, contributions supplémentaires)
- Directives de qualité (clé de cartographie des prairies, évaluation des jachères)
- Contrôle de la mise en œuvre et des résultats
- Participation (CI Nature et agriculture, groupe de professionnels, commission consultative)
- Communication (newsletter, courriels d'information aux agriculteurs, future app)
- Gestion des semences et des plants



Clé de cartographie des prairies

	Prairie de dactyle	Régénération Fromental	Prairie de Fromental	Prairie maigre deux fauches	Prairie maigre une fauche
Nombres d'utilisations	3-4	2-3	2-3	2	1
Rendement (dt MS/ ha)	70-90	60-80	40-60	30-50	20-40
Pâturage d'automne	possible	possible	possible	éventuell.	non
Nombre d'espèces (par Are)	20	20-25	30-35	> 30	40
Qualité 2	no	oui	oui	oui	oui



04 Qu'est-ce qui est traité au niveau du projet de mise en réseau?

- Evaluation de l'état de la mise en œuvre et rapport à la Confédération et aux organismes responsables
- Détermination des sous-espaces des projets de mise en réseau
- Détermination des espèces cibles et des espèces caractéristiques
- Séances d'information avec les agriculteurs intéressés



05 Quelle est la procédure au niveau de l'exploitation?

- Exigences de base
- Déroulement de la consultation jusqu'à la convention (obligatoire) et offre de consultation supplémentaire (facultative)
- Exemple concret d'entreprise
- Potentiel de collaboration
- Exigences envers les conseillers



Exigences de base



7% de la SAU de qualité minimale



**objets structurants
1% de la SAU**



3 petites structures



Déroulement de la consultation

Inscription et attribution du mandat

Entretien de départ

Clarifier les questions, la situation de l'entreprise, les adaptations

Cartographie

Évaluation du niveau de qualité 2 et de la mise en réseau, Etat d'entretien des habitats semi-naturels

Analyse de l'exploitation et propositions de mesures

Potentiel de valorisation de la nature et du paysage, marge de manœuvre de l'exploitation pour les mesures, proposition de mise en réseau optimale

Discussion des propositions

Discussion et visite de l'exploitation

Corrections & conclusion

Signature et confirmation dans l'Agriportal

Durée du contrat

Livraison de semences et de plants, conseils selon les besoins, évaluation des jachères florales, contrôles dans le cadre du contrôle de base



Exploitation Modèle : état actuel

- Exploitation à plein temps ; ressources en travail bien exploitées
- Surface agricole utile : 37ha (zone des collines, région du Jura argovien)
- Nutriments de la ferme : niveau moyen
- Passage de l'élevage laitier à l'élevage allaitant.
- Base de fourrages grossiers : léger excédent
- SPB : 12a haies, 314a prairies extensives (2/3 non QII, mais bon potentiel) -> **8.8% SPB**
- nombreuses lisières de forêt



Pie-grièche écrocheur



Exploitation Modèle : analyse et principales propositions

Analyse de la situation :

Potentiel d'extensification disponible en ce qui concerne les éléments nutritifs

Possibilité de valoriser les fourrages extensifs dans une plus large mesure ; possibilité de couvrir les pertes de quantité

Aucune augmentation de la charge de travail n'est souhaitée

Mesures proposées :

Augmentation de la diversité botanique des prairies appropriées (nouvelles installations par l'herbe à semence)

Optimisation de la gestion des prairies (dates de fauche selon le type de prairie, échelonnement de l'utilisation)

Augmentation de la part de surface de pâturages extensifs

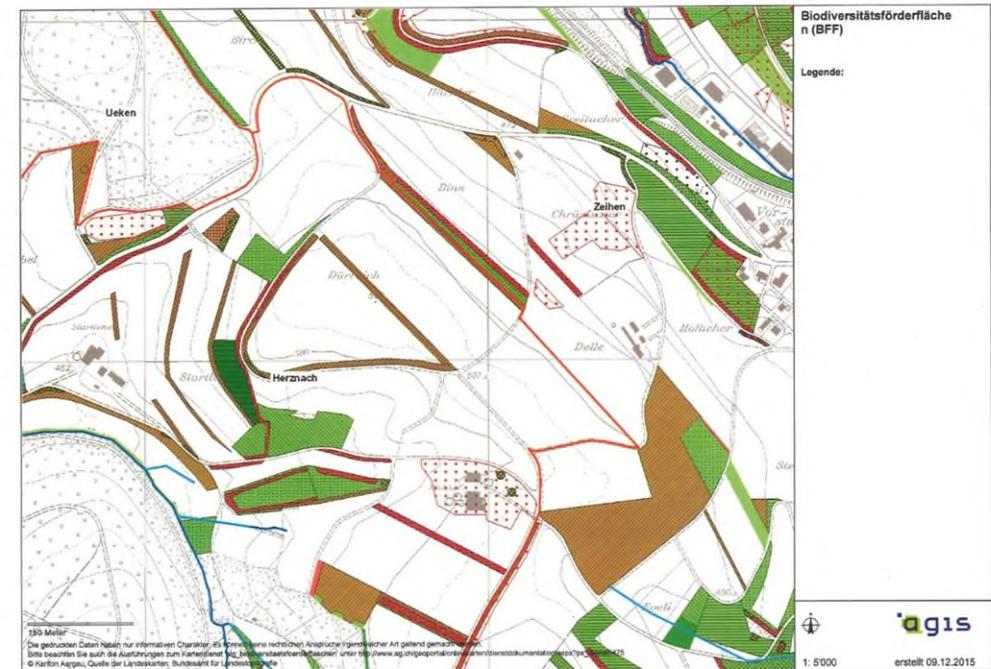
Création de structures permanentes : arbres isolés et haies basses (entretien mécanique)

Création de lisières de prairies le long des lisières exposées au sud



Exploitation modèle: Convention de mise en réseau

- 44a comme prairies maigres avec 1 coupe à partir du 15.7. et pâturage d'automne
- 75a comme prairies à fromental avec 2 coupes à partir du 15.6 et pâture d'automne (bande de retrait)
- 183a Nouvelle création de prairies riches en espèces par transfert des produits de fauche sur les anciennes SPB (coupes à partir du 25.5.)
- 119a Nouvelle installation de pâturages extensifs avec plantation de rosiers sauvages (projet Jurapark) et 20 arbres isolés
- 12a Entretien les haies existantes sur pied et les compléter par des compléter les tas de branches
- 8a Nouvelle plantation de haies basses avec entretien mécanique
- Pas de création de lisières de prairies
- **nouveau total 12.4% SPB**



Le potentiel de coopération : ex. Jurapark



Rosier

Soins pour les espèces de roses spéciales,
Plants spéciaux



Belette

Petites structures avec chambres de reproduction



Surfaces viticoles

Mesures de revalorisation dans les vignobles Q2



Gentianes

Gestion adaptée pour les floraisons tardives,
Suivi avec des bénévoles



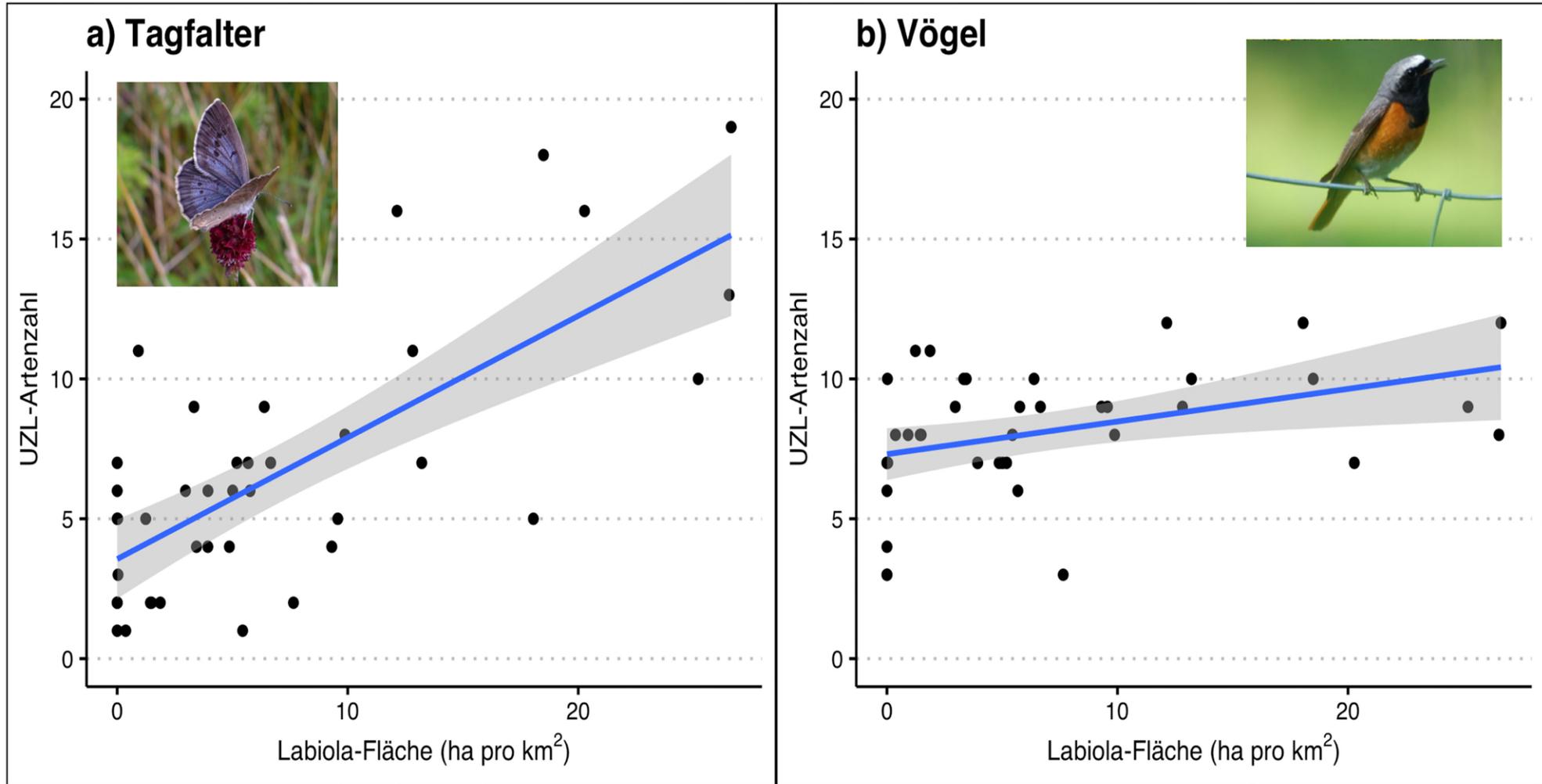
Exigences envers les conseillers

- traduisent les objectifs régionaux de promotion de la biodiversité au niveau des exploitations
- explorent les marges de manœuvre des exploitations afin d'éviter le déplacement des problèmes
- mettent en évidence le potentiel écologique des exploitations par une cartographie
- créent les conditions pour que les SPB existantes et nouvellement créées puissent être exploitées de manière optimale

- possèdent des compétences sociales, de communication et de négociation
- possèdent des compétences sociales, de communication et de négociation
- possèdent des compétences sociales, de communication et de négociation
- connaissent les bases biologiques, les espèces, les habitats semi-naturels et savent comment les aménager et les entretenir de manière professionnelle
- connaissent le contexte agronomique (si possible avec expérience pratique)
- connaissent la région

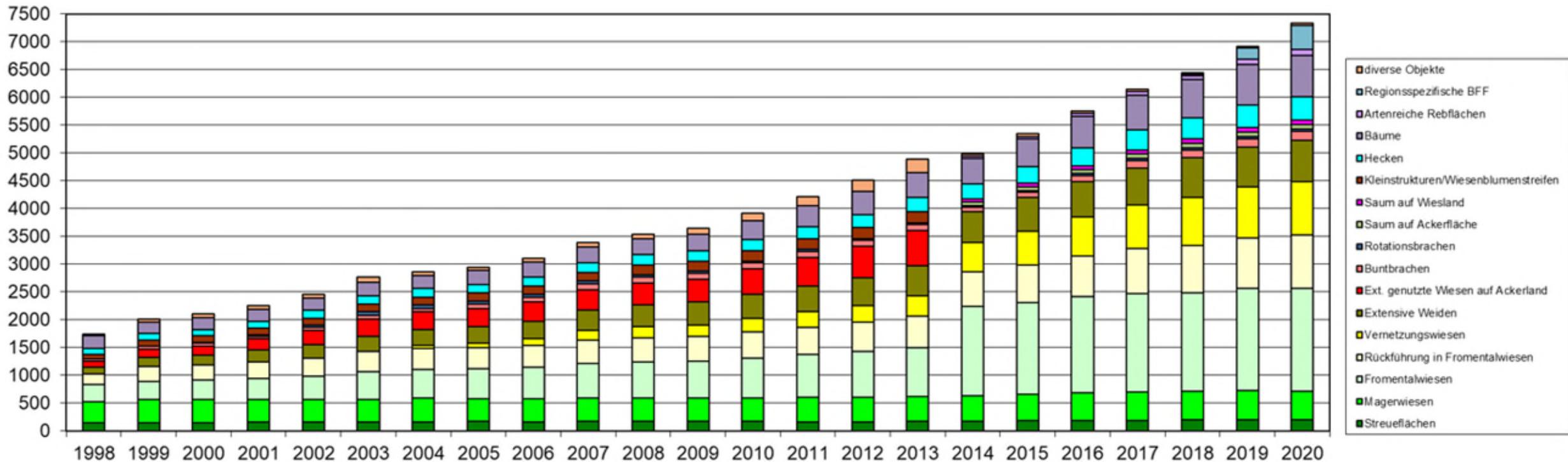


06 Qu'est-ce qui a pu être réalisé jusqu'à présent?



06 Qu'est-ce qui a pu être réalisé jusqu'à présent?

Situation fin 2021 : 1'600 accords de mise en réseau (60% des exploitations) avec 7'900 ha de surfaces de bonne qualité (16% de la SAU)



07 Quels sont les facteurs de réussite et les limites?

Facteurs de réussite :

- bonne collaboration entre l'agriculture et la protection de la nature
- Conseil en partenariat avec une base de confiance entre le conseiller et l'agriculteur
- Approche: l'ensemble de l'exploitation
- Indemnités équitables

Limites :

- diversité des besoins (complexité)
- marges de manœuvre des exploitations (ressources en travail des exploitations, quantité de nutriments, alimentation, etc.)
- trop de pensée par cases au lieu de penser en termes de systèmes de culture
- trop peu d'incitations à une meilleure qualité
- prétendument : coûts



Merci de votre attention !

Des questions?

Questions ultérieures:

Daniel Schaffner

AGROFUTURA AG

schaffner@agrofutura.ch

056 500 10 54



